



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2017, Université de Limoges. hceres-02027100

HAL Id: hceres-02027100

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027100>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* présentée par l'université de Limoges est une licence qui vise des objectifs de découverte progressive des sciences de l'éducation, associée à des approfondissements thématiques. Elle participe au champ de formation *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation* et débouche sur trois parcours en troisième année de licence (L3) : 1. *Education et environnement scolaire* ; 2. *Lien social, éducation et médiation* ; 3. *Intervention collective et territoires : logiques d'acteurs*. Ces parcours sont organisés en fonction des concours ouverts aux détenteurs de la licence, et orientés vers différents domaines de l'éducation, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, le master *Sciences de l'éducation* parcours *Diversités, éducation, francophonies (DEF)*, ou des écoles professionnelles du secteur éducatif. La formation est dispensée en présentiel, à l'université de Limoges.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont très généraux, la formation proposant une découverte progressive des sciences de l'éducation associée à des approfondissements thématiques.</p> <p>L'ouverture disciplinaire se fait vers trois sciences sociales (<i>Géographie, Sciences du langage, Lettres</i>) ciblées par cohérence avec les parcours offerts en Licence 3, permettant de préparer des concours et d'offrir des passerelles.</p>
Organisation
<p>La formation propose une spécialisation progressive en Licence 3, et les divers enseignements y semblent assez bien équilibrés, entre des enseignements en sciences de l'éducation, des enseignements d'ouverture disciplinaire, d'applications et de terrains, et des enseignements transversaux, même si ceux-ci ne sont pas explicitement détaillés.</p> <p>La cohérence globale de la formation est toutefois difficile à appréhender, notamment en ce qui concerne la pertinence des enseignements par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels, les enseignements étant désignés par blocs et la distinction entre années étant peu claire.</p> <p>Les procédures d'organisation et de fonctionnement sont peu explicites et de nombreuses informations ne sont pas renseignées dans le dossier (enseignements transversaux, années de formation, etc.).</p>

Positionnement dans l'environnement

Le dossier présente dans cette rubrique une liste brute faisant référence à :

- un laboratoire de recherche de l'université de Limoges (FreD Education et Diversités en espaces francophones, équipe d'accueil EA 6311) ;
- un institut régional de formation (IRFSS) ;
- un pôle de recherche régional (Pôle Recherche Études Formation en Action Sociale et Sanitaire, PREFASS Limousin) ;
- une médiathèque (Père Castor Meuzac) ;
- 3 conventions avec la Ville de Limoges, l'Académie de Limoges, avec le CREFI de Port au Prince à Haïti (Centre de recherche et de formation).

Seule la relation avec l'IRFSS est explicitée dans le dossier ; une allusion à la relation avec le PREFASS est faite dans le dossier à propos de l'équipe pédagogique.

Il est difficile d'apprécier le contenu de cette rubrique sur la base des informations fournies.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de :

- 7 enseignants-chercheurs (EC) ;
- de 2 enseignants : 2 professeurs agrégés (PRAG), 2 doctorants contractuels et 1 chargé de cours ;
- de 8 professionnels des secteurs socio-éducatif et sanitaire et social.

Elle est équilibrée. Les EC et les enseignants sont rattachés majoritairement à la section 70 du conseil national des universités (*Sciences de l'éducation*) et 2 à la section 16 (*Psychologie*). L'intervention des professionnels semble pertinente par le nombre, la diversité, et les niveaux de compétence. Rien n'est dit sur le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement soit au moins 2 fois par an en présence de délégués étudiants élus (dont on ignore le nombre), soit au moins 2 fois par an en leur absence. Les raisons de cette différenciation ne sont pas explicitées.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la L3 sont fournis : entre 56 et 65 étudiants (et jusqu'à 100 étudiants avec l'augmentation du nombre des postes ouverts au concours de professeur des écoles). La L1 ouverte en 2015 se révèle attractive avec 234 inscrits.

Les taux de réussite, qui ne peuvent être appréciés que sur la L3, s'élèvent entre 81 et 90 %.

Le dossier est lacunaire sur les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle : le cadre dédié dans le dossier communiqué est vierge.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique sont rattachés au laboratoire de recherche FreD -Education et Diversités en espaces francophones, ainsi que d'autres enseignants, 12 au total selon le dossier, ce qui est positif pour fédérer les membres et constituer une culture commune aux différents enseignants.

Place de la professionnalisation
<p>Le dossier ne contient aucune analyse des objectifs en termes de compétences professionnelles, pas de réflexion sur les métiers : il faut se référer aux listes établies dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) si l'on veut trouver quelque élément sur cette question.</p> <p>Le dossier évoque un projet personnel et professionnel, mais il est vu comme une compétence à acquérir : il n'y a pas de dispositif particulier pour le faire éclore. Il est question des stages (voir rubrique suivante), mais aussi de méthodologie et de suivi de mémoire pour les parcours 2 et 3 de la formation. Ce dernier point est confus par rapport à la rubrique traitée.</p> <p>Le référentiel des compétences est détaillé dans les documents annexes mais n'est pas repris dans le dossier. Les secteurs d'activité et de métiers sont eux, bien renseignés. La description de la place de la professionnalisation mériterait d'être recentrée sur les compétences, scientifiques, professionnelles et transversales, plutôt qu'être égrainée par secteur d'activité.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les éléments du dossier sont confus. Il est question d'un stage d'observation en L1 et L2 effectué dans le cadre de l'Unité d'Enseignement (UE) <i>Applications et terrains</i>, mais le volume horaire indiqué correspond dans le tableau des UE au volume des cours magistraux et travaux dirigés (CM et TD), si bien que l'on ignore la durée du stage et son mode d'organisation. Il est question de professionnalisation aux métiers de l'enseignement en L2, obligatoire en L3 sans que l'on sache ce que cela recouvre. Un stage, présenté cette fois de façon indéfinie, a lieu en L3 avec un rapport de stage. Aucune information sur le volume horaire et les modalités de réalisation et d'évaluation.</p>
Place de l'international
<p>La formation a la volonté de s'ouvrir aux échanges internationaux, ce qui doit être encouragé. Elle accueille donc une dizaine d'étudiants haïtiens par an, en fonction de la convention établie entre les universités, et reçoit quelques étudiants Erasmus (2 ou 3 par an). La mobilité sortante est toutefois très faible.</p> <p>De plus, rien n'est mentionné sur l'enseignement des langues étrangères dans cette rubrique. Il est prévu dans les UE transversales, pas à tous les semestres semble-t-il (cf. tableaux de UE), mais on ignore pour quel volume horaire et quel nombre de Crédits (ECTS).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Plusieurs dispositifs sont évoqués, mais l'ensemble reste confus.</p> <p>L'ouverture disciplinaire dès la Licence 1 permet des passerelles avec les autres licences en sciences humaines et sociales et inversement.</p> <p>En Licence 3, il est question d'un recrutement de Licence 2, Licence 3, BTS et DUT, de validation des acquis professionnels (VAP) et de validation des acquis de l'expérience (VAE). Les modalités pour la VAP et la VAE sont précisées dans la fiche RNCP. Le contenu du dispositif Réussir en LES (licence <i>Sciences de l'éducation</i>) est annoncé mais pas décrit, Aucune informations concernant des dispositions prises, l'organisation retenue, le rôle des différents groupes, le rôle des amphis-débats dont on ne voit pas non plus en quoi il s'agit d'une innovation pédagogique par rapport aux cours et aux Travaux Dirigés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est conduite en présentiel. Une plateforme Moodle est utilisée pour des fonctions primaires.</p> <p>Les modalités propres aux situations de handicap ne sont évoquées que pour la question des aménagements lors des examens, sans autre précision, et il n'y a pas de vue d'ensemble sur les étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>La démarche de VAP (Validation des acquis professionnels) et VAE (Validation des acquis de l'expérience) est possible pour chaque année de licence, mais rien n'est dit sur la prise en compte de l'acquisition des compétences transversales.</p> <p>Le numérique est utilisé dans les enseignements, à titre d'outil. Une formation C2i (Certificat informatique et internet) est donnée en L1 et des enseignements dédiés au numérique existent en L2 et L3.</p>

Evaluation des étudiants
Des évaluations diversifiées dans leurs modalités sont pratiquées : contrôle continu, examen terminal, oraux, travaux collectifs et individuels, et l'alternance entre ces divers types d'exercice est liée à l'idée d'une progression tout au long de la licence. Rien n'est précisé en revanche sur les jurys de diplôme.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le dossier renvoie à l'annexe descriptive au diplôme (fiche Europass) or, celle-ci décrit une organisation des études en deux parcours qui ne correspond pas à l'organisation présentée dans le dossier et une description de la L3 indigente ; les exigences du programme sont insuffisantes pour ne pas dire plus ; le schéma de la formation ne présente que les semestres 5 et 6. La fiche doit faire l'objet d'une révision. Le terme « SOF » utilisé ensuite n'est pas expliqué (absent du dossier champ). Il n'y a pas plus de trace du portfolio C2i dans le dossier champ. La rubrique est pauvre : rien sur les compétences que l'étudiant doit acquérir, rien sur les modalités de suivi des compétences, pas de livret de l'étudiant, pas de portefeuille. Dans le cadre d'un enseignement de sciences de l'éducation, c'est une constatation que l'on ne devrait pas avoir à faire.
Suivi des diplômés
La rubrique est vide.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le fonctionnement du conseil de perfectionnement a permis des innovations (dispositif « réussir en LES » et amphidébats). Un processus d'autoévaluation a été mis en place, conduisant à des réflexions sur la participation des étudiants, la constitution d'un conseil de perfectionnement et d'un questionnaire en L1 (sans précision sur le sujet). La composition du conseil de perfectionnement n'est pas suffisamment détaillée et la place des représentants des personnels extérieurs est insuffisante (un seul représentant).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique équilibrée qui s'appuie sur une équipe de chercheurs et sur de multiples partenariats avec l'environnement.
- Des effectifs qui démontrent une forte attractivité de la formation.

Points faibles :

- L'organisation du pilotage concernant l'autoévaluation est à l'état d'initialisation ce qui mérite attention vu le nombre important d'étudiants.
- Les compétences ne sont pas assez travaillées dans le dossier et devraient être reprises selon leur nature pour la licence et non déclinées par parcours.
- Dossier comportant des incohérences et des lacunes (rédaction approximative, contenu des rubriques non respectés, absence de données sur le suivi des étudiants).

Avis global et recommandations :

Si la formation est attractive, inscrite dans les priorités de l'université sur l'international et la francophonie notamment, une attention particulière doit être portée à la structuration, à l'organisation et au pilotage. L'organisation semble davantage tenir à une juxtaposition d'opportunités qu'à une réflexion outillée et orientée par des choix scientifiques et pédagogiques.

Les remarques doivent être sérieusement prises en compte. Des modifications doivent être apportées de façon à piloter la formation en lien avec une analyse plus fine des entrants, un suivi effectif des étudiants, une analyse des poursuites d'études, une révision des compétences transversales et spécifiques.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1220

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence Sciences de l'Éducation**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER



Référence : **Licence Sciences de l'Éducation**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 5 « Place des projets et des stages »

Pour chacun des semestres en L1 et L2 (24h étudiant), les stages sont évalués par l'intermédiaire d'un rapport de stage qui permet de travailler avec l'étudiant, non seulement sa capacité à mettre en relation les cours théoriques avec ses observations contextualisées mais également d'autres compétences liées à la structuration, la synthèse et l'utilisation d'une plateforme Moodle. De plus, les stages sont organisés autour de thématiques qui engagent les étudiants à découvrir différents aspects des métiers d'éducatifs : métiers de l'animation (L1), de l'enseignement (L1), de la petite enfance (L2), de l'enfance inadaptée et de l'inclusion (L2)

Un annuaire des possibilités de stages sur les départements du Limousin a été élaboré par les étudiants de L2 en collaboration avec le directeur des études afin de faciliter les recherches des étudiants de L1. Cet annuaire est mis à jour au fur et à mesure des opportunités décelées.

En L3 pour les parcours B et C la recherche de stage, la méthodologie et l'accompagnement du stage sont encadrés par des enseignants et ont des TD attribués également spécifié dans la maquette.

P. 5 « Place de la professionnalisation »

Le projet personnel et professionnel fait l'objet en L3 pour l'ensemble de la promotion d'un enseignement spécifique. En L3 parcours A les étudiants bénéficient de 36h/semestre de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement dispensés par l'ESPE.

Notre licence est généraliste. Cependant, nous avons initié dès l'ouverture de la L1 à la rentrée 2015 une UE « applications et terrains » avec stages d'observation qui se déploient sur les 4 premiers semestres de la licence.

P. 5 « Place de l'international »

Les LV sont bien présentes à tous les semestres pour 24h et 2 ECTS.

P. 5 « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite »

Il nous semblait important de mener une réflexion sur l'évolution des formes traditionnelles d'enseignement, à savoir les CM et les TD, d'autant que les effectifs importants des promotions en Sciences de l'Éducation nous imposait des contraintes supplémentaires. Entre le CM et le TD en effectif restreint nous avons imaginé des séances d'approfondissement thématique dans des « amphidébat » avec environ 70 étudiants par groupe ; ce temps se veut à la fois un temps de cours mais articulé sur des documents et nécessitant une participation active des étudiants (le travail est mené en amont par les étudiants) ; cela permet d'approfondir un point tout en favorisant les interactions.

P. 5 « Modalités d'enseignement et place du numérique »

Les dispositifs existent pour l'accueil ainsi que le suivi personnalisé d'étudiants en situation de handicap, à la fois par le directeur des études et une référente administrative au sein de l'UFR ainsi que le détachement de 2 tuteurs M2 d'accompagnement. Par ailleurs, un enseignement est dispensé en L2 « Éducation, école et handicap » qui souligne plutôt notre intérêt.

P.6 « Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation »

Composition du conseil de perfectionnement : 1 membre titulaire et 1 membre suppléant extérieur. Les réunions d'équipe (sans les étudiants) permettent d'échanger, d'articuler les enseignements CM et TD. Elles participent de la vie de l'équipe.

P. 7 « Avis global et recommandations »

« l'organisation semble davantage tenir à une juxtaposition d'opportunités... » Bien au contraire la formation a été pensée et réfléchi dans un souci d'ouverture favorable à des passerelles pour les étudiants, dans une articulation progressive entre savoirs théoriques et pratique de terrain pour une spécialisation en L3 au sein des parcours proposés. Notre maquette veut tenir compte de la richesse et de la diversité des métiers de l'éducation pour conduire les étudiants à réaliser un choix professionnel le plus éclairé possible. Il est certainement possible d'améliorer les intitulés pour en accentuer la cohérence.

Le fait d'organiser des enseignements et des heures stage/ étudiants participent de notre volonté de confronter nos étudiants aux réalités de terrain dès leur entrée en formation et de leur permettre progressivement d'affiner leur choix d'orientation et de parcours en L3. En L3 (cité plus haut) des enseignements et des heures stage/étudiants (voir maquette) se poursuivent pour les 3 parcours.

Par ailleurs, nous avons mis en place des dispositifs d'aide à la réussite ainsi qu'une autre manière de travailler. Réussir en LES : L'ensemble des activités permet de développer le vocabulaire spécifique aux champs des sciences de l'éducation et de se familiariser avec les ressources théoriques les plus récents. La progressivité des apprentissages et l'étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe du département permet aux étudiants de mieux appréhender les travaux demandés dans les différents enseignements et de mieux répondre aux exigences des enseignants.